



LES ARCHERS DE LIFFRÉ

Siège Social : Espace Intergénération

7 rue des écoles, 35340 Liffré

Compte Rendu Assemblée Générale Extra-Ordinaire 2023

Vendredi 7 JUILLET 2023

En présentiel à la Salle Méliès à Liffré

Ouverture à 19h15

26 présents avec pouvoirs

Présence de Mme BLOUIN DUFEE Laurence qui représente la Mairie

91 adhérents au 07/07/2023.

Un adhérent fait remarquer que statutairement les pouvoirs ne sont pas soumis à délai, après vérification des statuts le bureau de l'AG prend acte de la validité des pouvoirs arrivés hors délais.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral effectué par le président (soumis aux votes)
- Modification des Statuts (soumis aux votes)
- Présentation du Bilan Sportif 2022-2023 par la secrétaire
- Bilan financier présenté par le trésorier :
 - Présentation du Bilan financier 2022-2023 (soumis aux votes)
 - Proposition de budget 2023-2024 (soumis aux votes)
- Présentation des nouvelles règles de participations aux concours et aux différents championnats.
- Questions diverses

Rapport Moral

Le président salue les personnes présentes et présente son rapport moral avant d'effectuer plusieurs remerciements

- Aux personnes présentes,
- aux membres du Bureau et du Conseil d'Administration
- aux entraîneurs/encadrants,
- aux bénévoles pour l'organisation de compétitions,
- à la Ville de Liffré pour son soutien financier, mais aussi en infrastructure, en moyens humains et matériels.

Votes rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 5

Pour : 21

Rapport moral adopté

Modification des Statuts

Cette Assemblée Générale Extra-ordinaire a été mise en place pour modifier notamment les Statuts du club via ces ajouts et modification d'article suivants :

- Ajout sur article 2 : “ Une ristourne est appliquée pour le renouvellement de la cotisation.”
- Ajout sur article 5 : “ 5. Elle peut participer aux inscriptions et déplacements aux concours selon les modalités définies chaque année par le CA sur proposition de la commission finance. “

Cet article a été modifié par l'ensemble des personnes présente. Il a été convenu ceci :

“ Elle peut participer aux inscriptions et déplacements aux concours selon les modalités définies chaque année par le CA”.

- Modification article 6 : “ Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres **au vote à mains levées ou au scrutin secret si demande d'un membre du CA nouvellement élu.** “

- Modification sur article 8 : “ Elle se réunit une fois par an, de préférence **à la fin de la saison sportive estivale**, avant les assemblées générales des Organes déconcentrés (le Comité Départemental de Tir à l'Arc et la ligue de Bretagne de Tir à l'Arc) et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil ou sur la demande du quart au moins des membres actifs.”

- Ajout de l'article 9 :

“ **Article 9 : convocation** : Le / la président.e procède à la convocation de l'assemblée générale par le moyen qu'il / elle juge le plus approprié (courrier électronique, courrier postal simple ...)

Celle-ci aura lieu en fin de saison sportive fin juin début juillet “

- Modification des numéros d'article sur la suite des statuts après cet ajout d'article.
- Adoption de l'écriture inclusive visant à éliminer la discrimination entre les genres féminin et masculin

Modification des Statuts voté à l'unanimité

Bilan sportif

La secrétaire a rappelé l'effectif de la saison passée. Elle a présenté une répartition par discipline du nombre de premier départ ainsi que les nombreux podiums du club.

Elle a rappelé les très bons résultats sportifs des membres du club en particulier :

- Le retour de jeunes en compétition : une équipe au Championnat départemental salle, 4 jeunes aux Championnat départemental individuel salle (2 podiums), 3 jeunes aux Championnat Régional Jeune Individuel (un podium). Il y a eu également la participation de 4 jeunes aux Championnats Départemental Tir A l'arc Extérieur National (2 podiums individuel et un podium équipe).
- L'équipe D2 classique homme qui est qualifié à la Finale Nationale D2 à St Avertin.
- L'équipe poulie homme qualifié à la Finale National Division régional à St Avertin.

Elle conclue en soulignant qu'il y a eu 2 participations aux Championnats de France Elite et Adulte individuel et qu'il y aura : 1 participation aux France TAE National à Riom, 2 aux France TAE International à Riom, 1 participation au France Elite campagne et 2 aux Frances Adulte campagne à Lans en Vercors ainsi que 2 participations aux France Adultes 3D à Bourg Saint Maurice.

Le bilan sportif n'est pas soumis au vote.

Rapport financier

Le bilan financier 2022-2023 est positif. En effet, nous avons réalisé un bilan à 3 857,81€ grâce notamment aux recettes des compétitions que le club a organisées.

Votes Bilan financier :

Contre : 0

Abstention : 5

Pour : 21

Votes Budget prévisionnel 2023-2024 :

Contre : 0

Abstention : 6

Pour : 20

Nouvelles règles de participations aux concours et aux différents championnats

Les nouvelles règles de participations aux concours et aux déplacements ont été lues aux différentes personnes présentes. Ce qu'il en est ressorti :

- Nombres de concours payés par le club suffisant
- Participation aux différents déplacement suffisant

Questions diverses :

- 1) Un cours spécial féminin peut-il être envisager, de préférence avec une encadrante féminine ?

Réponse : Nous pouvons envisager un cours spécialement féminin le vendredi soir ou le samedi matin sans garantie d'encadrement étant donné que la seule encadrante féminine s'occupe déjà de 2 cours jeunes.

A l'issu de l'Assemblée Générale, un sondage a été envoyé à toutes les archères du club pour savoir si elles seraient intéressées et sur quels horaires. Le sondage est encore en cours.

- 2) Un Brevet d'Etat intervenait depuis plusieurs années. Cependant, fautes de participants et un coût trop élevé par rapport aux nombres de participants a contraint le club à ne plus faire intervenir Ghyslain Greciet.

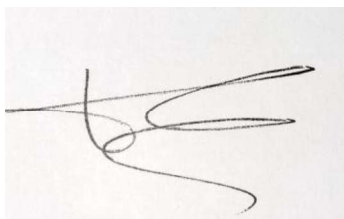
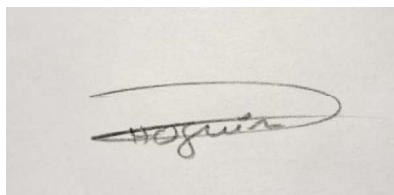
Le club envisage l'intervention d'un autre Brevet d'Etat, moins loin. Pour cela, le club va d'abord sonder les adhérents du club quant à leur envie d'intervention d'un nouveau Brevet d'Etat, de leur motivation à participer aux différents cours qui seront proposés. Une fois le sondage terminé, un devis sera demandé à différents Brevet

d'Etats ainsi qu'un programme d'intervention en fonction des réponses de sondages récoltés.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 22h00.

Le Président : Frédéric HALLEZ

La Secrétaire : Lise HOGUIN

A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is stylized, starting with a vertical line on the left, followed by a series of loops and curves that end in a sharp point on the right.A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is written in a cursive style, with a large, sweeping loop at the top that encompasses the rest of the name.